Luchon Vol libre
Assemblée Générale
du 18/03/2006

Ordre du jour:

- Rapport moral du président
- Rapport financier
- Renouvellement du bureau
- Calendrier des sorties
- Questions diverses

Présents :

THURIES Gilles	SUTRA Freddy	BRON Alain	FABRE Alain
IRVOAS Eric	ALIZAN Jean-Claure	FIX Christian	DOGUET Sylvie
HERIDE Arnaud	BRON Louis	LAPORTE Laurent	ROUZAUD Georges
BERTHET Pierre	CARTELIER Jean-Philippe	PAGES Nicole	
ICHE Fabrice	ROY Francis	DEJOUS Pierre	

Procurations :

CANIHAC Jean-Pierre	LAUBERTIE Christian	COSCULLUELA Alain	DEMAY Joel
CHAUMET-LAGRANGE Marc		LONGATO Thierry	

A l'ouverture de l'assemblée générale :
21 adhérents sont à jour de leur cotisation.
17 sont présents ou représentés.
Le quorum des 1/5ième est largement dépassé, l'assemblée générale est donc ouverte.

1) Rapport moral du président

- Les travaux sur le terrain actuel de St Mamet doivent commencer au printemps. Il est toujours prévu d'utiliser le terrain d'atterrissage à proximité du cimetière de St Mamet pendant l'année 2006.

- Le Maire de Montauban nous propose une solution intermédiaire sur les trois prochaines années, en nous permettant de disposer d'un terrain à l'Est du practice.

- Dans le cadre du projet "Pôle touristique"(réunissant les communes de Luchon et Montauban, le Golf et Luchon Vol Libre), un échéancier est mis en place pour la livraison en 2008 d'un terrain définitif et adéquat pour la pratique du parapente dans la vallée.

2) Rapport financier 2005

RECETTE		DEPENSE	
BANQUE + CAISSE	290,00 €	FRAIS DE COMPTE	11,00 €
		ECLIPSE	164,00 €
		AMENAGEMENTS déco atterro	138,74 €
TOTAL RECETTES	290,00 €	TOTAL	313,74 €
TRESORERIE			
Solde Banque au 07/06/2005	665,40 €	Solde Banque au 31/12/2005	716,92 €
Solde Caisse au 07/06/2005	98,10 €	Solde Caisse au 31/12/2005	66,68 €
total	763,50 €	total	783,60 €

SOLDE DES COMPTES = 783,60 €

3) Renouvellement du bureau

Conformément aux statuts, les 4 premiers membres du bureau, dans l'ordre alphabétique remettent leur poste aux votes. Personne dans l'assistance ne se portant candidat, les membres du bureau sont reconduits dans leur fonction après approbation de l'assemblée.

Sont reconduits :

THURIES Gilles	Président
IRVOAS Eric	Vice Président
HERIDE Arnaud	Secrétaire
BERTHET Pierre	Trésorier
ICHE Fabrice	Secrétaire adjoint
CHAUMET-LAGRANGE Marc	Responsable communication
DOGUET Sylvie	Trésorier adjoint
DEJOUS Pierre	Membre du Comité Directeur

4) Calendrier des sorties

PROCHAINE SORTIE CLUB : SAMEDI 25 Mars 2006

Lieu : MOURTIS
Rendez-vous : 10h30 samedi matin à Saint Béat
Place devant le pont

Avril :
Espagne : 16, 17 et 18 : Castejon de Sos si le site n'est pas enneigé.

22 et 23 : Route du Vol : Fête du club, invitation aux autres club
pour participation à l'Eclipse. Apéritif offert par Luchon Vol Libre.
Rendez-vous à l'aérodrome à partir de 9h.
Navettes organisées sur place avec voitures personnelles.

Mai :
13 et 14 mai : compétition A.

25, 26, 27 et 28 : SMIV : 6 à 8 membres du club en Espagne avec Soaring.
Se faire connaître auprès de Sylvie au plus tôt pour y participer.
En cas de nombreuses demandes nous organiserons une autre session éventuellement en semaine. Une demande de subvention sera faite.
Si vous avez déjà programmé une session directement avec Marc, informer Sylvie.

Juin :
10 et 11 : renouvellement de la pente école et vol sur Oô

Juillet :
vol à Saint Lary : 8 et 9 : il faut profiter du fonctionnement du télécabine.

Aout :
12 et 13 : vol au Baïgura.

Septembre :
proposition de vol sur une semaine en Espagne : Pédrahita
Dates à voir en fonction des participants.

16 et 17 septembre : vol bivouac.
22 au 25 septembre : coupe Icare.

Sylvie
Tél. : 06.79.52.55.66

5) Questions diverses

- Problèmes de nuisances :

Voitures stationnées sur le chemin
Camping sauvage le long du terrain
Lampadaire cassé

Il faut noter que les nuisances ne proviennent pas toutes des parapentistes
Exemple : terrain utilisé par des motos cross.
Le problème de nuisance se rencontre aussi sur la moraine de Garain, à Oô et à Gouaux de Larboust

Il est demandé aux parapentistes de respecter les consignes.
Des panneaux de signalisation devraient permettre d'informer les parapentistes sur les règles d'utilisation des terrains.

-Convention de site :

Cette convention permet de décharger les propriétaires des terrains et de responsabiliser l'association et la fédération FFVL.
Les conventions de site n'ont pas encore été signées par les élus.
Sans doute, ce document est mal interprété et provoque une certaine méfiance.

- Communication :

Il est proposé de mettre un panneau d'affichage au café « Le bosquet » et au « Nethou »

- Définir un décollage sur le versant Heran (action Freddy)

- Il est proposé de se rapprocher de l'association « Les Ailes du Mourtis » pour nos activités associatives.

-Natura 2000

Les sites de décollages sur les zones protégées ont été identifiés